

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 AVRIL 2019

Convocation : 1er avril 2019

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF, le 11 avril, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, V. Schaal, Ph. Rouby, J-M. Raoult, D. Godard, F. Joubert, B. Lebreton, G. Guerbois.

Absents excusés : Y.Leipert (Pouvoir à N.Velin), V. Varin, M. Barathon (pouvoir à Ph. Rouby), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à J. Poussard)

Absent : E. Martin-Gbeassor

Secrétaire de séance : F. Joubert

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018

Après avoir pris connaissance des différents comptes de gestion pour l'exercice 2018, établis par le Trésorier de Dreux, le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 ET AFFECTATION DE RESULTATS

Le Conseil Municipal, hors la présence de Mme Poussard qui a quitté la salle :

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2018 qui présente les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2018 :

Dépenses de fonctionnement 388.135,53 €
Recettes de fonctionnement 499.107,41 €
Résultat exercice 2018 110.971,88 €

Dépenses d'investissement 164.777,75 €
Recettes d'investissement 130.833,97 €
Résultat exercice 2018 -33.943,78 €

	Résultat de clôture 2017	Part affectée à l'investissement Exercice 2018	Résultat 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	-41 020,66 €		- 33 943,78 €	- 74 964,44 €
Fonctionnement	732 036,48 €	77 861,52 €	110 971,88 €	765 146,84 €

Restes à réaliser 2018 :

Dépenses : 24 924,05 €

Recettes : 12 733,00 €

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2018 à l'unanimité des présents.

Compte tenu de ces résultats, le Conseil Municipal décide d'affecter comme suit les résultats :

Section d'investissement :

au compte R1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) 87 155.49 €
au compte D001 (résultat d'investissement reporté) la somme de 74 964.44 €

Section de fonctionnement :

au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)..... 677 991.35 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Afin de permettre la réalisation du budget communal, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition directe comme suit :

TAXES	TAUX 2017	TAUX 2018	PRODUIT ATTENDU
Habitation	12,90 %	12,90 %	94 996 €
Foncier bâti	20,04 %	20,04 %	118 136 €
Foncier non bâti	27,30 %	27,30 %	22 714 €

BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

- Fonctionnement : 1 133 310.29 €
- Investissement : 664 488.49 €

Le budget primitif est adopté à l'unanimité des présents.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'octroyer une subvention aux associations ci-dessous selon les modalités indiquées comme suit :

APADVOR	30
Ligue contre le cancer	30
Association française contre la myopathie	30
Association contre la sclérose en plaques- NAFSEP	30
Association des paralysés de France	30
Association vaincre la mucoviscidose	30
Association pour la vie des aplasiques et des leucémiques	35
Croix-Rouge française	30
Secours populaire	30
Banque alimentaire	30
UDAF	30
La Prévention Routière	30
Le Souvenir français	20
Centre de secours d'Anet	100
Pompiers de Bréval	100
Association des jeunes sapeurs-pompiers d'Anet	100
FNACA	60
Association des anciens combattants d'Anet	60
Bon'Eure de vivre	30
Association sportive intercommunale	500

Musée du Cinéma Jean Delannoy	200
Fédération des Aveugles Centre – Val de Loire	30

DEMANDE D'INSCRIPTION DE L'EGLISE SAINT PIERRE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux démarches d'inscription de l'Eglise Saint Pierre au Guainville au titre des Monuments Historiques afin de préserver le patrimoine architectural de l'édifice.

DEMANDE DE REPORT DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE EAU

Le Conseil municipal, à la majorité des voix (10 pour, 2 contre) soutient la démarche de l'Association des Maires Ruraux de France et sollicite auprès du Gouvernement un report du transfert de la compétence eau des communes vers les communautés d'agglomération a minima au 1^{er} janvier 2026.

INFORMATIONS DIVERSES

-Une ballade de motos et voitures américaines organisée par l'association UR Events passera par Guainville les 1^{er} et 2 juin 2019 à l'occasion de leurs journées américaines.

-La sénatrice Chantal Deseyne informe de l'approbation par le Sénat de la loi visant à renforcer et garantir l'ordre public lors des manifestations.

-L'OGEC Jeanne d'Arc de Pacy sur Eure sollicite une subvention pour financer l'enseignement des élèves de la commune scolarisés dans leur établissement. Le Conseil municipal ne donne pas suite à cette requête.

-Les élèves de CM2 et de 3^e de Bû commercialisent un ouvrage établi à partir des échanges épistolaires du soldat Luc Noblet, engagé dans la Grande Guerre de 14-18, et de ses proches, intitulé « Ne vous tourmentez pas de moi ». Un exemplaire sera disponible à la bibliothèque de Guainville.

-Le SPANC confirme la tenue d'une réunion publique le 2 mai 2019 à 18h à la salle polyvalente Daniel Bergin afin de détailler les modalités des contrôles des installations d'assainissement non collectif qui auront lieu dans le courant de l'année. Les courriers d'information à ce sujet seront prochainement distribués aux habitants.

-Un courrier a été adressé au Président du Conseil Départemental afin que soient installés des panneaux directionnels au croisement la RD 21-6 et de la RD 301-8, ainsi qu'au croisement de la RD 115-2 et de la RD 301-8 de façon à ce que les semi-remorques se rendant à la zone artisanale du Bois de la Motte ne s'engagent pas sur la RD 115-2.

-Les 8 lampes conservées après l'enfouissement des réseaux de la rue du Bourg seront réutilisées pour combler les « points noirs » qui subsistent sur le territoire communal, notamment dans les hameaux de Fumeçon, du Vieux Château, et de Gagneauville. Energie Eure et Loir a indiqué que ces travaux devraient être réalisés courant mai.

-Mme Perret, responsable d'une association portant un projet d'école alternative pluripédagogique, « La Ruche », cherche des locaux dans le secteur de Dreux pour installer ses futurs élèves.

-Madame le Maire informe le Conseil municipal que toutes les subventions sollicitées par la commune au titre du FDI devraient être accordées, suite à une réunion cantonale du 18 mars 2019 où ont été présentées les orientations du Conseil Départemental à ce sujet.

TOUR DE TABLE

N.Velin revient sur la réunion du Conseil d'Administration du Syndicat des eaux d'Oulins qui s'est tenue la veille et annonce le tarif 2019-2020 pour la distribution d'eau : 1.60 €/m3. Elle ajoute que le syndicat a voté l'instauration dès 2020 d'une amende de 30 € pour les manquements au nettoyage des citerneaux par les administrés. Une communication sera effectuée à ce sujet par le biais de flyers.

Elle indique en outre que le château d'eau du Faîte fait actuellement l'objet de gros travaux visant à augmenter la puissance de débit, de 1 bar à 4 bars vers le Vieux Château notamment. Une réunion publique sera notamment organisée par le syndicat pour informer les Guainvillois de ce changement afin d'éviter une transition trop brusque sur leurs équipements ménagers.

Elle revient ensuite sur ses participations au Conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme de Dreux ainsi qu'à la Bourse Touristique de Saint Gemme Moronval.

Elle expose par ailleurs le bilan d'activité de la Médiathèque de Dreux. Du fait probable du passage au stationnement payant dans le secteur et de la fin de la gratuité pendant 2h du parking Mésirard, l'établissement a perdu près de 4000 lecteurs abonnés, revenant ainsi au niveau de l'année 2015.

Elle indique également qu'un essai de mutualisation des activités de l'Atelier à Spectacles et du Théâtre de Dreux est en cours, et qu'une hausse des frais de scolarité du Conservatoire sera appliquée à la rentrée prochaine.

V. Schaal indique que des hydro curages seront réalisés par les services du Conseil Départemental dans les buses et canalisations passant sous les routes départementales de la commune. Il a été indiqué que la commune souhaiterait faire hydrocurer à cette occasion les canalisations des routes communales.

D. Godard regrette l'installation récente de l'antenne Orange à proximité du hameau de Fumeçon, détériorant l'esthétique des paysages alentours.

F. Joubert suggère de remplacer les poubelles des sanitaires de la salle des fêtes Daniel Bergin devenues usées.

Ph. Rouby revient sur la dernière réunion du SMICA, où ont été créés deux nouveaux postes d'adjoint administratif 1^{ère} classe et d'adjoint technique principal.

Il ajoute qu'une convention sera signée pour permettre l'extension d'un réseau THD Radio International sur la commune de Mezières en Drouais, en implantant un dispositif sur leur château d'eau.

Il interroge Madame le Maire sur les réparations des poteaux téléphoniques rue de la Croix Blanche qui ne sont toujours pas effectuées. Mme Poussard indique avoir pris contact le jour même avec un responsable de la société Orange pour que les réparations soient faites urgemment. Il est déplorable de voir le manque de réactivité d'Orange sur les réparations nécessaires. Il ajoute avoir également constaté la présence d'un arbre qui penche dangereusement dans le secteur du Pommeray.

Dans l'assistance :

M. Poussard, président de l'Association Sportive Intercommunal, rappelle les activités proposées par l'association et fait le point sur sa fréquentation actuelle.

M. Glanard interroge le Conseil sur le calendrier des travaux prévus sur le côté Nord de la rue du Bourg. Mme Poussard indique que les travaux ne seront pas menés pendant la période de la moisson.

Il rappelle ensuite que le beffroi de l'Eglise Saint Pierre est en très mauvais état, empêchant la mise en place des cloches à la volée, comme déjà constaté sous sa mandature. Mme Velin explique que les travaux ne peuvent être effectués qu'après réception d'un devis clair par l'architecte. Elle ajoute que plusieurs tuiles de l'église sont tombées et que des flaques d'eau ont été constatées dans le bâtiment suite aux dernières intempéries du début d'année.

A la demande de M.Schaal, il indique enfin avoir pris contact avec le président de l'association de chasse pour trouver des solutions à l'invasion de ragondins subie dans plusieurs hameaux de la commune. Cet animal nuisible peut être chassé toute l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55

